



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Danger d'incendie de forêt: appel à la prudence

En raison de la sécheresse prévalant sur le territoire vaudois et des prévisions météorologiques pour les jours à venir, la Direction générale de l'environnement (DGE) a relevé le degré de danger d'incendie en forêt au niveau 3, marqué. Les feux en forêt et à proximité de ces dernières restent possibles aux endroits prévus à cet effet, mais la population est appelée à faire preuve d'une grande prudence.

Au vu des conditions météorologiques actuelles, le danger d'incendies en forêt est actuellement marqué sur l'ensemble du territoire vaudois, soit 3 sur une échelle comportant cinq niveaux. Les précipitations de la semaine dernière n'ont pas été suffisantes pour maintenir les sols forestiers dans un état d'humidité satisfaisant. La tendance actuelle à la bise, associée à des températures élevées, accentue davantage la sécheresse.

La DGE appelle dès lors la population à faire preuve d'une grande prudence. Les feux en forêts restent en effet possibles, mais uniquement aux endroits désignés. Ils doivent être surveillés en permanence, gardés sous contrôle et complètement éteints avant d'être abandonnés. Il est également fortement recommandé d'utiliser des foyers fixes et de ne pas faire de feu à même le sol. Les allumettes et cigarettes doivent aussi être soigneusement éteintes avant d'être jetées dans une poubelle. En cas de vent fort et de rafales, il est par ailleurs préférable de s'abstenir de tout feu en plein air. Enfin, tout départ de feu ou situation suspecte doit être annoncé immédiatement à la centrale 118.

Dans le cas où le danger d'incendie de forêt viendrait à s'accroître dans les semaines à venir, une interdiction de faire du feu en forêt pourrait être prononcée par le Département du territoire et de l'environnement (DTE).

Le [portail forêt du site internet de l'Etat de Vaud](#) renseigne sur le niveau de danger actuel et fournit les conseils à la population.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 juillet 2018

RENSEIGNEMENTS

DTE, Direction générale de l'environnement, Sébastien Lévy, responsable prévention des dangers naturels en forêt,

079 505 24 60

